WILLEMS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Willems se réunira jeudi 29 mai prochain, à huit heures du soir, en session extraordinaire.

HEM

FÊTES EN ORGANISATION. — Il y a un an, l'Administration municipale supprima les concerts d'été peu suivis par la population et les remplaça par des fêtes de quartiers auxquelles les sociétés locales prêtent leur concours.

Les quartiers de l'Hempempont-Citadelle et des Trois-Baudets ont chacun leur Comité de fêtes, qui ont, du reste, déjà donné la mesure de leurs aptitudes d'organisation.

Le « Petit-Lannoy », seul, n'avait pas son Comité. Son tour étant venu pour la création de sa fête, un Comité vient de se constituer comme suit : président d'honneur, M. Jean Desprets; vice-présidents d'honneur, MM. Berche et Emile Dechambre; président actif, M. Edmond Delcroix; vice-président, M. Charles Dehaynin; vice-président-trésorier, M. Delgrange-Dereux; secrétaire, M. Dubrulle; membres, MM. Louis Joinville, Louis Desbonnets, Henri Doure, René Delduque, Jules Catel, Louis Lhomme, Doby Emile, Alphonse Ségard, Victor Dellemmes, Charles Thierry, Léonard Belin, Jules Rousseel, Paul Mullier, J.-B. Bernard, Henri Bourgois, Georges Ouvaré et Henri Hespel.

La fête du quartier du Petit-Lannoy se fera le 6 août et s'étendra d'Hem-Bifur à la porte de Lille vers Lannoy.

On peut être assuré que rien ne sera négligé pour que les réjouissances en prévision soient magnifiques.

Elles coïncideront avec l'inauguration de la nouvelle rue de La Lionverie et seront organisées au bénéfice des pauvres de la commune.

Des listes de souscription seront incessamment déposées dans les estaminets et des collecteurs passeront pour solliciter la générosité des habitants.

On espère qu'il leur sera réservé un bon accueil et qu'ainsi le Comité d'organisation pourra réaliser son désir de pratiquer la solidarité par l'union de tous les habitants.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation périodique des nourrissons s'est faite mercredi, à la Mairie.

M. le docteur Willo qui, momentanément, remplace M. le docteur Coubronne, a examiné les nombreux enfants qui lui furent présentés par les mères ou nourrices. Aux unes et aux autres, il a prodigué ses conseils éclairés en vue de la bonne santé et de la croissance normale des bébés.

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Une séance de vaccination et de revaccination gratuites a été tenue, mercredi, à la Mairie. Beaucoup d'enfants, d'adolescents et d'adultes ont présenté leur bras à l'opérateur, pour recevoir le sérum qui les immunisera contre la maladie si grave et si contagieuse qu'est la variole.

MANŒUVRE DE GARNISON. — Le 43e de ligne se livrera à des manœuvres en campagne avec tirs à blanc, en cette commune, vers le quartier de l'Hempempont, ce matin jeudi, de 7 à 9 h. 1/2.

MAIN MEURTRIE. — Chez M. Bétremieux Aîné fils, un tisserand, M. Jules Delveine, 16 ans, s'est meurtri la main droite en dégageant un rouleau sur son métier. Dix jours d'incapacité de travail; docteur Parmentier.

LE BURIN QUI ECLATE. — Cehz M. Maquet, un aide-plombier, M. Narcisse Vanderhol, 18 ans 1/2, a reçu dans l'œil gauche un éclat du burin qu'il maniait.

Le blessé est traité par M. le docteur Caudmont.

DOIGT ECRASÉ. — Chez MM. Meillassoux et Mulaton, un turbineur, M. Maurice Lepers, 26 ans, a eu le pouce gauche comprimé entre une colonne et un chariot.

L'ouvrier a été autorisé à se remettre à la besogne, après avoir été pansé par M. le docteur Coubronne.

LEERS

LA FRAUDE. — Les préposés Lecluse et Delmotte ont arrêté, mardi matin, au sentier du Pont-Royal, un sieur Baille Louis, né à Guise (Aisne), demeurant à Roubaix, rue Pellart, 49, porteur de 3 k. 700 d'allumettes, de 5 kil. de tabac haché et de 8 kil. de café vert, le tout représentant une valeur de 110 fr. 80. Le délinquant a été conduit à la gendarmerie de Lannoy.

CYSOING

Les élections municipales de Cysoing devant le Conseil d'Etat

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des diverses opérations électorales qui eurent lieu à Cysoing pour l'élection de deux conseillers municipaux. L'on connait les faits : aux élections municipales du mois de mai de l'année dernière, la liste radicale passa, presque entière, trois membres seulement de cette liste furent mis en ballottage. Au scrutin de ballottage, un candidat radical et deux candidats libéraux furent élus. Le parti radical qui espérait une victoire complète porta l'élection devant le Conseil de préfecture, puis, sur opposition du jugement rendu, l'affaire vint devant le Conseil d'État qui annula l'élection des deux libéraux, MM. Augustin Dupont et Henri Hennebelle. De nouvelles élections complémentaires eurent lieu le 23 mars dernier : MM. J.-B. Hennebelle et J.-B. Dumont, tous deux radicaux, furent proclamés élus.

M. Augustin Dupont et M. Henri Hennebelle attaquèrent le jugement devant le Conseil de préfecture, arguant de ce fait que l'on avait trouvé dans l'urne électorale plus de bulletins qu'il n'y eut de votants.

Le nombre de ces bulletins est de trois. Or, M. J.-B. Dumont avait été déclaré élu grâce à ces bulletins et M. J.-B. Hennebelle avait juste trois voix de majorité.

Le Conseil de préfecture devant ces faits annula l'élection de M. J.-B. Dumont et valida celle de M. J.-B. Hennebelle. Les choses en étaient là et l'on croyait de nouvelles élections proches, lorsque les électeurs qui assistèrent à la réunion du Conseil municipal de lundi dernier eurent la surprise de voir, au banc des conseillers municipaux, M. J.-B. Dumont, dont l'élection avait été annulée.

De quel droit cet électeur prenait part aux délibérations municipales? Tout simplement parce qu'il avait fait opposition au jugement du Conseil de préfecture.

L'affaire reviendra donc devant le Conseil d'État.

De son côté, M. Dupont, libéral, a fait opposition au jugement du Conseil de préfecture qui déclarait valable l'élection de M. J.-B. Hennebelle. Comme on le voit, la situation électorale qui s'est créée à Cysoing, est assez embrouillée. Il faut espérer que le Conseil d'État rendra le plus tôt possible son jugement et que celui-ci sera empreint d'une équitable justice.

Les électeurs de Cysoing sont fatigués de ces complications qui n'en finissent plus et ils espèrent que la prochaine fois qu'ils iront aux urnes sera la dernière avant les élections municipales générales de 1916. Il faut le souhaiter.

LA PEAU, LE SANG

Une grande découverte française. — La guérison des maladies de la peau, des ulcères variqueux, de l'Arthritisme.

Quinze années de travaux et de recherches méritent une sanction qui n'arrive pas toujours, du reste. Aussi, suis-je aujourd'hui tout à fait heureux de rappeler à mes lecteurs que la tâche vulgarisatrice que j'ai assumée, dans la presse française et étrangère, est à présent accomplie; le distingué savant, M. Richelet, de Sedan, dont j'ai signalé la belle découverte, a vu, en effet, sa maîtrise consacrée par de nombreuses récompenses aux expositions, et enfin, tout dernièrement : la méthode qu'il a créée pour le traitement des maladies de la peau a obtenu la plus haute de toutes puisqu'elle est hors concours; ainsi en a décidé le jury de l'Exposition Internationale de Rome.

C'est aussi que, grâce à ce merveilleux traitement, l'eczéma sec ou humide, le psoriasis, l'acné, l'herpès, le sycosis de la barbe, l'érythème, les maladies du cuir chevelu ont cessé d'être incurables et sont guéris avec une facilité, une rapidité vraiment prodigieuses. Mieux encore, l'ulcère variqueux, ou plaie des jambes, dont souffrent particulièrement les travailleurs des villes et des campagnes, sont radicalement supprimés par cette précieuse méthode qui fait cesser presque instantanément les douleurs et les démangeaisons et qui restitue à la peau la plus altérée la netteté et l'élasticité de l'adolescence.

La nouveauté de ce traitement si particulièrement efficace consiste surtout en ce que, au lieu de ne comporter que des palliatifs, qui laissent entière la prédisposition herpétique, il modifie profondément le tempérament même des malades en exerçant sur le sang une action vivifiante, accrue d'une force d'assainissement inégalable. L'auteur s'est rendu compte que ces maux redoutables, qui affectent en secret tant de gens, ont une origine en quelque sorte constitutionnelle, et qu'il ne suffit pas, pour y soustraire les malheureux qui en sont atteints, d'en faire disparaître les manifestations extérieures. C'est à la source qu'il va chercher les poisons, les toxines qui polluent le sang et qu'il les détruit.

La puissance de cette action est telle que le traitement est également curatif dans les désordres de l'arthritisme, tels que le rhumatisme et la goutte, les troubles de la circulation (particulièrement chez la femme). Ces affections, grâce à la méthode de M. Richelet, ont cessé d'être la cruelle diathèse dont les retours offensifs réduisent à l'impuissance tant de malades, en pleine force, en pleine vie.

On conçoit certainement, maintenant, quels services on peut attendre de la découverte que je signale de nouveau aux lecteurs puisqu'elle est capable de rendre la vie à des multitudes de malades naguère désespérés. Et cela, sans les astreindre à modifier leur régime, à suspendre leurs travaux et sans les exposer à de grosses dépenses, car le coût du traitement est modeste et accessible au riche aussi bien qu'au pauvre.

Le soin de se débarrasser d'une de ces maladies gagne en efficacité à ne point être différé; j'invite tous les eczémateux, psoriasiques, herpétiques de toute nature, tous les porteurs d'ulcères variqueux, tous les arthritiques las de souffrir, à écrire à M. Richelet, 28, rue Gambetta, à Sedan. *Ils recevront gratuitement ses avis éclairés et des indications précises pour se guérir de leur pénible affection et je ne doute pas que, très rapidement, ils aient recouvré le bien le plus précieux à toute l'humanité : la santé.*

54530d — Docteur P. LACAUNE.

WATTRELOS

VACCINATION. — La cinquième séance de vaccinations gratuites aura lieu à l'ancienne Mairie (salle de l'étage), aujourd'hui jeudi 29 mai, de 3 à 4 heures du soir.

Sont soumis à la vaccination obligatoire, tous les enfants nés en 1912 et en 1903 et les personnes nées en 1893.

L'examen des résultats se fera huit jours après chaque séance.

LA FRAUDE. — Deux sœurs ouvrières soigneuses, Berthe et Appoline Desnoulet, âgées de 26 et 22 ans, demeurant rue Rollin, à Roubaix, ont été arrêtées par les préposés de douanes sous l'inculpation de fraude.

Ces deux femmes étaient porteuses d'une trentaine de francs de marchandises de provenance étrangère; elles sont, de plus, inculpées d'outrages aux douaniers.

LA MENDICITE EST INTERDITE. — La police a mis en état d'arrestation une journalière, Marie Paublanc, âgée de 44 ans, demeurant à Roubaix, sous l'inculpation de mendicité.

L'IVRESSE. — La gendarmerie a rédigé des procès-verbaux pour ivresse à Henri Viane, 34 ans, demeurant rue Courbe, 30, à Mouscron; Charles Quéquain, terrassier, rue de Fleurus, cour Lebrun, 6, à Tourcoing, et Jules Nuttens, 27 ans, manœuvre de maçon, rue du Nord, 6, à Mouscron.

LES VIOLENCES. — M. Caillet, commissaire de police, a rédigé des procès-verbaux à la charge de Victor Trenteseaux, fermier, âgé de 49 ans, de son fils Emile, 19 ans, demeurant au hameau de la Martelotte, ainsi qu'à leur domestique, Alphonse Vandekerkhove, 19 ans.

A la suite d'une discussion pour une question de travail des gros mots avaient été échangés, puis des coups.

UNE ARRESTATION POUR MENACE DE MORT. — Un peigneur, Eugène Vlaminck, âgé de 19 ans, demeurant au Pignon Noir, a été transféré à la maison d'arrêt de Lille, sous l'inculpation de coups et menaces de mort.

Ce jeune homme, à la suite de discussions avec son amie, Célina Driemel, soigneuse, demeurant au Breile, avait été évincé. Furieux de se voir ainsi éconduit, Eugène Vlaminck injuria son ancienne amie et s'oublia jusqu'à la frapper et à la menacer de la tuer. Il était armé de son couteau qu'il cachait dans la manche de son veston.

LA MUSIQUE MUNICIPALE A CHAPELLE-A-WATTINES. — Sur l'invitation de l'Administration communale et du Comité des fêtes, notre société se rendra dans cette commune, le dimanche 15 juin prochain, pour donner, à quatre heures et demie du soir, un grand concert. Elle sera reçue à la gare à l'arrivée du train de Tournai de 2 heures 55, par la Musique communale et les autorités. La population de Chapelle-à-Wattines se prépare à faire à notre excellente société une magnifique réception.

Notre Réclame

Blouse toile laine bande imprimée....	4.95
» paillette tout soie	6,75
» crêpe de chine plissé..........	12.50
Jupons tout soie teintes modes toujours vendus 6,95 laissés à................	5,95

Choix très varié et très complet **AUX SŒURS DE CHARITÉ, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX.** 54423

Tous les intéressés cherchent les petits écriteaux de chambres à louer dans les colonnes d'annonces, bien peu trouvent les grands que vous placez à votre porte ou à vos fenêtres.

TOURCOING

M. Dron et les Crédits militaires

M. Dron, député de Tourcoing, a figuré, mardi, parmi les 165 députés qui ont refusé au gouvernement l'autorisation d'engager les dépenses nécessitées par le maintien de la classe.

Cela n'a plus rien d'étonnant après la lettre qu'il nous a adressée et que nous avons publiée dimanche.

On se souvient, en effet, qu'il estimait « dangereuse et imprudente » la « brutale déclaration » de M. Barthou, et qu'il lui reprochait d'avoir « jeté le trouble dans l'armée et le pays ».

De là à refuser l'argent pour cette mesure que le ministère déclara cependant indispensable, il n'y avait évidemment qu'une conséquence logique.

Mais M. Dron ne croit-il pas à son tour « imprudente et dangereuse » son attitude?

Lui qui affirme constamment son patriotisme dont nous sommes certains, ne craint-il pas de se voir assimilé à ceux de ses collègues de la Chambre dont la campagne antimilitariste exagérée soulève la réprobation de l'immense majorité des Français?

Quant à nous, nous voulons lui rappeler la phrase énergique par laquelle M. Barthou terminait, mardi, son discours : « Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que la défense nationale est la suprême loi de la patrie. »

F. D...

Les Processions de la Fête-Dieu

Le Comité Catholique nous prie d'insérer l'appel suivant :

Les catholiques tourquennois sont priés de se joindre, dimanche prochain à la procession du Très-Saint-Sacrement de la paroisse de Neuville-en-Ferrain.

Les habitants de cette commune où l'on n'a pas, comme à Tourcoing, perdu le sens de la liberté, se préparent à les bien accueillir.

Les vêpres seront chantées à trois heures et la procession se mettra en marche aussitôt après.

L'odieuse agression du Dronckaert

LA VICTIME SUCCOMBE A L'HOPITAL DE TOURCOING. — LE FILS ET LE BEAU-FILS SONT ARRÊTÉS

Le « Journal de Roubaix » a relaté ces jours derniers, sous la rubrique de Roncq, l'agression dont avait été victime un vieillard de cette dernière localité, de la part de son fils et de son beau-fils.

La victime Adolphe Naessens, âgé de 60 ans, demeurant rue du Moulin, 10, avait quitté sa femme il y a deux ans environ à la suite de dissentiments.

Après le départ de son mari, la femme Pauline Verbrouck, vint habiter la rue du Maréchal-Brune, à Tourcoing, avec ses enfants. Malgré cette séparation, le vieillard venait de temps en temps, quand il était ivre, chercher chicane à sa femme. Dimanche dernier encore, sous prétexte de reprendre un globe qui était disait-il, sa propriété, il provoqua une nouvelle scène de scandale. Après avoir malmené sa femme qui avait dû prendre la fuite, il brisa plusieurs sujets en plâtre qui se trouvaient sur un meuble. Son coup fait, il reprit le chemin de Roncq. Arrivé dans cette dernière localité, le vieillard qui avait pris pas mal de consommations, fit la rencontre de son fils, Arthur Naessens, 20 ans, et son beau-fils, Cyrille Verstraete, 30 ans, habitant tous deux avec la femme d'Adolphe Naessens, rue du Maréchal-Brune. Ceux-ci qui avaient été mis au courant de l'exploit du vieillard, lui reprochèrent sa conduite. Celui-ci qui n'avait plus la notion des choses, sortit son couteau et s'élança sur son fils en le frappant au bras.

Le fils Naessens et son beau-frère Cyrille Verstraete qui étaient également ivres ripostèrent aux coups du vieillard et un pugilat en règle se déroula dans la nuit. On échangea des coups de couteau, de barre de fer et de tiers-point. Le fils Naessens se serait même servi de sa pompe à vélo pour frapper son père. Voyant celui-ci étendu sur la route, les jeunes gens s'en retournèrent à Tourcoing. Adolphe Naessens fut relevé par des passants le lendemain matin et transporté à l'Hôpital civil de Tourcoing, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bertrand. Le praticien avait relevé de nombreuses blessures à la tête et à la figure. Celles-ci paraissaient avoir été faites avec un instrument contondant, néanmoins l'état du blessé n'inspirait aucune inquiétude. Malheureusement, des complications ayant surgi dans la journée de mercredi, Adolphe Naessens a succombé vers trois heures de l'après-midi, à une hémorragie interne.

D'autre part, M. Délalé, le juge d'instruction, chargé de l'enquête de cette affaire avait envoyé dans la matinée à M. le commissaire central, deux mandats d'amener contre Arthur Naessens et son beau-frère, Cyrille Verstraete. Ceux-ci ont été arrêtés dans l'après-midi, par le service de la sûreté, le premier à son domicile, rue du Maréchal-Brune, le second, à son usine chez M. Louis Vienne, fabricant, rue de Bousbecque, à Roncq. Ils seront conduits au parquet, jeudi dans la matinée.

LES FUNERAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870. — En l'église St-Christophe ont eu lieu mercredi-matin, à neuf heures et demie, les funérailles de M. Hercelle-Letuste, entrepreneur, ancien combattant de 1870-71, décédé à son domicile rue de Tournai.

Derrière le cercueil marchaient de nombreux vétérans, anciens frères d'armes du défunt.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont-de-Neuville. Sur la tombe, deux discours ont été prononcés, le premier par M. Charles Tonnel, comme ami du défunt, le second par M. Baisez-Caron, au titre de Président des Vétérans des Armées de Terre et de Mer.

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — Les douaniers de la gare ont arrêté à l'arrivée du train belge, trois ouvriers agricoles, Florent Vancauter, né à Wazeele (Belgique) qui était porteur de 2 kilos de tabac, 20 cigares et 850 allumettes; Rémi Brockman, né à Roghem, qui était nanti de 1 kilo 500 de tabac et 10 cigares, et Emile Demunder, originaire de Oreghem, qui avait une provision de 140 grammes de tabac à fumer et 500 grammes de tabac à mâcher.

Les trois voyageurs ont été conduits à la prison de Lille.

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER. — A la fonderie de la Tossée, un manœuvre, M. Victor Laby, 29 ans, demeurant rue de Chartres, 45, montait un escalier avec un bac de fonte, quand soudain il perdit l'équilibre et tomba. Dans sa chûte, l'ouvrier s'est fait une contusion au pouce droit avec une entorse. M. le docteur Masuré lui a prescrit un repos de douze à quinze jours.

LA CONTREBANDE DES ALLUMETTES — Les douaniers du Touquet ont arrêté un bâcleur, Jules Lampe, âgé de 16 ans, né à Eport, sans domicile fixe, qui était porteur de 9 kilos 600 d'allumettes chimiques en bois de provenance étrangère.

Lampe a été remis à la gendarmerie.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Lefebvre-Wattine, rue du Bus, un rattacheur, M. Charles Duponchel, 44 ans, a buté la jambe gauche contre le chariot du métier. Il en est résulté des contusions et une plaie infectée qui nécessiteront un repos de trois semaines. M. le docteur Ducatillon a soigné le blessé.

— Au peignage Fouan-Leman, rue de Roubaix, un trieur, M. Médard Denatte, 34 ans, s'est foulé le poignet gauche en manipulant une balle de laine. M. le docteur Debuchy a conclu à un repos de quinze jours.

LA CHASSE AUX TOUTOUS. — Au cours d'une tournée effectuée en ville dans la journée d'hier, la fourrière a capturé deux chiens qui erraient sur la voie publique; la police a relevé trois contraventions à la charge de propriétaires de chiens.

ET SURTOUT! ne manquez pas d'acheter votre beurre à la Fromagerie 71, rue de Tournai. **Beurre superfin 1 fr. 50 la livre;** de cuisine 1 fr. 35. 54563d

LA GLISSADE MALHEUREUSE. — Dans l'usine de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattine, un soigneur, M. Rémi Wallert, 18 ans, est tombé sur le bras gauche par suite d'une glissade. On craint une fracture de l'épaule. M. le docteur Decouvelaere qui lui a donné ses soins a conclu à un repos de quinze à vingt jours.

AUJOURD'HUI JEUDI, dernier jour de souscription aux **Obligations de chemin de Fer Russes 5 % à la Banque Desseaux et Martin,** 10, Place de la République. 54582d

UNE AIGUILLE DANS LE PIED. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattine, un peigneur, M. Louis Varasse, 28 ans, demeurant rue du Calvaire, au Risquons-Tout, a marché sur une aiguille. Il en est résulté une piqûre infectée du talon gauche. M. le docteur Decouvelaere lui a prescrit un repos de quinze jours.

POSE dents Beuque, 14, r. Calvaire. 32158

LA BROCHE DANS LE POUCE. — A l'usine de MM. Mathon-Dubrulle fils, boulevard Gambetta, une ouvrière, Mlle Henriette Leurent, âgée de 13 ans, s'est piqué le pouce gauche avec une broche en voulant poser une bobine. M. le docteur Vanlaer a constaté une plaie infectée à l'extrémité du doigt. Elle exigera un repos de quinze jours.

HALLUIN

La Vente du Pain

Les plaintes de la population. - On réclame le poids. - Les boulangers veulent augmenter le prix. - Une réunion des commerçants. - Une démarche auprès de l'Administration municipale

Malgré les divers arrêtés pris par l'administration municipale en vue de réglementer la vente du pain, il paraîtrait que la population halluinoise aurait à se plaindre encore de la façon dont est débitée cette denrée.

Emu des plaintes formulées, M. Bardeau, commissaire de police, avait, ces jours derniers, convoqué les boulangers d'Halluin et ceux des communes voisines qui livrent leur pain dans cette ville. Il a fait d'abord connaître à ces commerçants que depuis quelques mois, de nombreuses plaintes lui parvenaient pour protester au sujet du poids du pain.

CHEZ LE COMMISSAIRE

En présence de ces réclamations très justifiées, a dit M. Bardeau, il avait voulu les réunir avant de sévir, afin de les avertir, qu'ils aient dorénavant, comme du reste ils y sont obligés par des arrêtés toujours en vigueur, à vendre leur pain uniquement au poids, de façon que pour une somme connue, l'acheteur puisse être certain d'avoir son poids de pain connu.

M. Bardeau leur rappela en outre, qu'ils étaient obligés de peser chaque pain qu'il livraient au client et que, si au moment de la pesée un manquant était constaté — ce qui est souvent inévitable, — ils devaient immédiatement couper dans un autre pain de même qualité, la quantité nécessaire pour parfaire le poids.

LES OBJECTIONS DES BOULANGERS

A cela, les boulangers ont fait plusieurs objections. La première était que les coopératives établies à Halluin se prétendaient libres de fournir des pains de tel poids qu'il leur convient, sans avoir de compte à rendre, puisque les adhérents étaient en somme leurs propres fournisseurs et que s'il y avait des manquants sur le poids, le report d'une partie des bénéfices faisait compensation en fin de mois, de telle sorte que les boulangers particuliers se trouvaient en état d'infériorité, si on les obligeait à fournir le poids exact.

M. Bardeau leur répliqua que depuis longtemps cette situation lui avait été signalée, qu'elle avait fait l'objet d'une enquête approfondie et qu'il était présentement établi que les coopératives d'Halluin n'étaient que les entreprises commerciales comme les autres, vendant indifféremment à tout acheteur, coopérateur ou non, qui se présentait dans les maisons de vente. Ces coopératives faisant acte de commerce de la même façon que les boulangeries particulières, étaient donc astreintes, suivant lui, à obéir aux arrêtés et règlements, comme les autres, quand elles vendent à des non-coopérateurs.

Aucun des représentants des coopératives présents n'a protesté.

La seconde objection des boulangers était le voisinage de la frontière par où passe chaque jour, affirment les boulangers halluinois, une grande quantité de pains, vendus à un prix moindre qu'en France, et sans garantie. Il leur était impossible, ajoutèrent-ils, si on leur appliquait les règlements, de concurrencer les Belges.

LE PRIX SERA-T-IL AUGMENTÉ ?

Enfin — dernier argument — les boulangers déclarèrent qu'il leur était impossible — le pain se vendant meilleur marché à Halluin que partout ailleurs, — de donner pour le prix actuel la quantité exigée par les arrêtés, et que, d'autre part, s'ils augmentaient, dans une proportion convenable, le prix du pain, la population ouvrière s'accoutumerait difficilement et protesterait véhémentement contre cette augmentation de prix.

Le commissaire leur fit alors remarquer que la question d'augmentation de prix ne pouvait être traitée par lui et qu'il n'avait pour mission que d'assurer la sincérité de la vente, mais que, néanmoins, en admettant le principe d'une augmentation sur le prix du kilo, il lui semblait impossible que la population dont il a reçu de nombreuses plaintes, put trouver mauvais le nouveau tarif qui serait établi. Et puisque de cette façon, au lieu de perdre à chaque livraison une quantité de pain, variable au gré de chaque boulanger, et souvent supérieure à la différence de prix qui pourrait être constatée dans la suite, elle sera assurée que les transactions ne laisseraient plus place à la suspicion contre les boulangers.

Dès lors, le client ne verrait aucun inconvénient, sans doute, à payer un peu plus, puisqu'il aurait davantage de marchandise.

Les boulangers ont alors émis des doutes sur cette manière de voir de la population et il est à craindre, ont-ils dit, que les manifestations contre la cherté des vivres ne se renouvellent.

UNE DÉMARCHE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

Et cherchant un moyen transactionnel, ils ont formulé le désir suivant : Un nouvel arrêté serait pris qui fixerait pour l'avenir le poids habituel du pain à 1 kil. 250, 1 kil. 750, que ce minimum ne serait jamais dépassé et que pour ce nouveau poids fixé, ils ne changeraient pas le prix de vente actuel. Ils s'engageraient, en outre, à afficher dans leur boutique, ces nouvelles conditions de vente.

On leur fit alors la remarque que l'augmentation de prix qu'ils n'osaient faire directement, ils la faisaient ainsi d'une façon détournée, et comme ensuite ils se portaient fort de l'acceptation de leurs clients, M. Bardeau a bien voulu se charger de présenter leur desiderata à la municipalité. Et en effet, hier, à onze heures, M. le maire et ses deux adjoints, avec le commissaire de police, ont examiné la proposition des boulangers.

Elle a été rejetée, parce qu'il a semblé inadmissible aux magistrats, que les boulangers qui ne croient pas devoir prendre sur eux de faire franchement l'augmentation, puissent la faire faire légalement et sans responsabilité pour eux, par l'administration municipale.

Nos lecteurs comprendront très certainement, et les boulangers eux aussi, du reste, que la mesure est prise dans un intérêt général, sans parti-pris et qu'il y aura avantage, même si les boulangers croient devoir légitimement augmenter le prix de leur pain, à payer un peu plus pour avoir davantage. De cette façon, répétons-le, il n'y aura plus place aux insinuations de tromperie qui ont été formulées.

Les arrêtés et règlements seront donc, dorénavant, strictement observés et appliqués, et le pain vendu au poids exact.

BOUSBECQUE

Une fête musicale et militaire

Le 15 juin prochain aura lieu à Bousbecque, une grande fête musicale et militaire, qu'organise l'Administration municipale, avec le concours des diverses sociétés de la commune. A en juger par l'entrain qu'on apporte dans les préparatifs et aussi par le très grand nombre de sociétés régionales qui ont donné leur adhésion, cette fête sera l'une des plus brillantes de celles qui se sont vues à Bousbecque.

Le programme est d'ailleurs établi de façon à satisfaire les plus difficiles. Il y aura dans l'après-midi un grand cortège, concerts, tirs à la cible chinoise, et le soir illuminations et feu d'artifice.

Convois Funèbres

Madame Marie-Joseph PARET, décédée à Roubaix le 28 mai 1913, dans sa 73me année, administrée des Sacrements. Messe de Convoi, le **Vendredi 30 courant, à 9 heures;** *Vigiles des Morts, le* **même jour à 8 heures.** *Convoi et Service Solennels, le* **Samedi 31 dudit mois à 10 heures,** *église* **Notre-Dame.** — *Assemblée, rue de Tourcoing, 16bis.* 54572d

Messes et Obits

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du **Saint-Sépulcre,** le **Samedi 31 mai, à 9 heures et demie;** Les Laudes à **10 heures 1/4,** pour le repos de l'âme de Monsieur **Emile ELOY LECOMTE,** décédé à Paris, le 31 mai 1912 à l'âge de 48 ans, administré des Sacrements. 54509

Remerciements

La famille **PANTON-WATTEEUW,** très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de Madame **Ferdinand PANTON,** née **Jeanne WATTEEUW,** adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui regrettant de ne pouvoir y assister ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 54584

Le SUCRE BEGHIN se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière 1408

LE CHRONOMETRE ROUBAISIEN donne l'heure officielle. **Au Cœur d'Or,** Rx. 52389

CONCERTS & SPECTACLES

WATTRELOS

— *Concerts publics.* — Voici le programme du concert qui sera donné au kiosque de la Grand'-Place, aujourd'hui jeudi 29 mai, à 8 h. 1/2 du soir, par la musique « Les Enfants de la Lyre » : 1. Allegro militaire (Jongers); 2. Mascarade, ballet (Lacombe); 3. Idylle bretonne, air varié pour deux hautbois, solistes : MM. G. Callens et H. Dorpe (Pilvestre); 4. Sylvio Pellico, fantaisie (Wettge); 5. Fiançailles, valse (Wesly).

TOURCOING

Le dévoué et expert directeur artistique du Théâtre Municipal, M. Auguste Santara, ne reste pas oisif. Il se préoccupe déjà d'organiser la prochaine saison qui, d'après ce que nous avons appris, promet d'être plus brillante que les précédentes.

En effet sont inscrites au répertoire les œuvres suivantes : *La Juive, Guillaume Tell, Manon, Mignon,* le *Domino Noir, Lakmé, Werther, Thaïs, Louise, Carmen, Faust, La Bohême, La Glaneuse, Madame Butterfly,* etc., et, parmi les nouveautés : *Monna-Vanna, Carmosine, La Fille du Far-West, Mme Roland, Eva, La Chaste Suzanne.*

M. Santara s'est assuré, pour l'interprétation de ces œuvres des concours très précieux; il a traité avec des artistes de premier ordre appartenant aux principaux théâtres de Paris : MM. Albers, Marvini, Roselli dont on a déjà ici apprécié la valeur; Mmes Le Senne, de l'Opéra; B. Lamare, Marchal et Bourgeois, de l'Opéra-Comique; Mme Landouzy dont il serait superflu de faire ici l'éloge, Mme Claessens, de la Monnaie; M. Corbelly, de l'Opéra.

D'autres pourparlers sont entamés afin de donner à chaque œuvre une interprétation hors pair.

Nous publierons prochainement la liste complète des artistes de Paris engagés spécialement pour venir en représentation.

— **Concert public.** — L'harmonie « La Fraternelle » exécutera le dimanche 1er juin, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants : 1. « Le Héros », pas redoublé (G. Allier); 2. « Néron au Cirque », fantaisie (Guillement); 3. « Le Prophète », fantaisie (Meyerbeer); 4. « Les Noces de Marionnettes », fantaisie (Turine); 5. « Fillette et Grand'Mère » (J. Heymans); 6. « Péché Mignon », polka (V. Gentil).

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Jeudi 29 mai 1913, matinée à 3 heures, soirée à 8 heures. Nouveauté au Programme : *L'Assaut de la Terre,* grand drame en 2 parties. A la demande générale, *la Symphonie Volée; Perdu en Mer; Dévouement d'un proscrit,* etc., etc... Plus le programme complet désopilant comique. *Colossal succès!!!* 54500d

« FAMILY CINÉMA » 96 bis, Grande-Rue ROUBAIX

Matinée à 3 heures. Soirée à 8 heures, avec tout le programme du dimanche. Films en couleurs. 54599d

CASINO-PALACE 58bis, Grande-Rue ROUBAIX

Tous les jeudis : 2 grandes séances. Entrée libre, consommation obligatoire. Au programme de ce jour : La Bande des As de Trèfle, drame policier; Besoin! Secours, drame sentimental; Le Masque de la Beauté, film d'art italien; Sang Sicilien, drame émouvant; La Fille de Zephté, film Pathécolor; « Le Roman d'un Jeune Homme pauvre », tiré du célèbre roman d'Octave Feuillet. Immense succès! Il y aura en plus de ce superbe programme des vues comiques, instructives et documentaires, avec le concours du brillant orchestre que tous nos lecteurs connaissent sûrement.

Dimanche 1er et lundi 2 : spectacle de gala avec le concours de *M. Tamagni,* le célèbre ténor dans ses créations : *M. Castello,* l'excellent diseur à voix de la Scala. Voilà encore de brillantes représentations en perspective. 54594d

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Matinée à 3 heures. Soirée à 8 h. 1/2. 54232

CONCERT DU PARC

Matinée à 5 heures. Soirée à 8 h. 1/2. Entrée libre. Adieux de *Fornax.* Débuts de *Roberty.* 54501d

SUCRE ABEILLE le plus sucré

UN CADEAU UTILE

Nous pouvons toujours offrir à nos lecteurs dans des conditions tout à fait exceptionnelles, une magnifique

SPHÈRE TERRESTRE

d'un mètre de circonférence, montée avec inclination sur beau pied en métal bronzé, très ornementé.

Cette Sphère est tirée en douze couleurs, avec divisions coloriées par Etat, et très à jour des nouveautés géographiques.

Elle vous sera expédiée, franco de tous frais, pour la somme de 15 francs.

Une Sphère est visible aux : Bureaux du Journal, 71, Grande-Rue, à Roubaix, 33, rue Carnot (coin de la rue Carnot et des Orphelins), Tourcoing.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du jeudi, 29 mai 1913

N° 17.

Le Maître d'Ecole

Par Georges BEAUME

C'était sa femme qui, n'ayant cessé de l'épier sur le trottoir, s'effrayait de son imprudence et, de nouveau, le suppliait, belle d'amour et d'angoisse :

— Viens, mon ami.

— Voyons, puis-je permettre à ce gamin qui est une canaille!...

— Viens!... Pas de scandale!... On te donnerait tort.

Il finit par la suivre dans la maison où libre de contrainte, portant ses mains à la gorge que le sang étouffait, il gronda :

— Ce gamin ne se contente pas de nier la patrie. Il m'attaque, j'en suis sûr, dans mon honneur de paysan et dans ce qu'il appelle ma fortune.

— C'est un envieux, voilà tout.

— Ce qui me navre, c'est que Barrière soit un de ses protecteurs. Quelle drôle d'idée a eue notre fils d'aimer Jeanne!...

— On se trompe souvent, tu vois. Ainsi, nous pouvons accuser injustement Barrière, qui nous aime plus qu'on ne croit.

— Ce qui m'afflige aussi, c'est de constater l'ingratitude de mes élèves.

— Tout est ingrat, l'humanité comme la terre. Est-ce que la terre répond toujours à nos sacrifices?... Nous la cultivons quand même avec amour.

— C'est toi qui me fais maintenant la morale en célébrant, n'est-ce pas, la vertu de l'effort pour l'effort, sans espoir de récompense?... Et tu as raison; je ne t'en veux pas, au contraire!...

Il lui pressait les mains avec chaleur, tandis qu'elle seule demeurait debout; humblement, il ajouta :

— Pardonne mes colères, puisqu'elles te font de la peine. Je suis injuste envers mes élèves qui ne savent pas le mal qu'ils font; injuste aussi, peut-être, envers cet Arnaud, qui ne comprend rien aux différences essentielles des sociétés humaines. S'il y avait beaucoup d'éducateurs de sa trempe, combien de générations leur faudrait-il pour déformer la mentalité et l'âme du peuple?

— Tu désespères trop vite. Autrefois, tu avais plus de courage.

Il l'inclina, par les épaules, avec insistance, jusqu'à l'asseoir sur ses genoux. Elle, patiente, l'ayant débarrassé de son grand chapeau, rangea ses cheveux gris sur son front, caressa son visage que le chagrin sillonnait de rides.

— Je parie, murmura-t-il, que ce gamin nous envie jusque dans notre enfant.

— Oh! Potter!...

— Qui sait s'il ne rêve pas d'épouser la fille de Barrière?

— Elle ne l'acceptera jamais.

— Si Barrière pour montrer publiquement qu'il accorde ses actes avec ses théories révolutionnaires, a la fantaisie de promettre sa fille à un de ses partisans qui ne possède rien que ferons-nous?

— Je ne sais pas. Pauvre Léopold!...

— Tu avais raison, tout à l'heure : il ne faut jamais avoir peur. Mais, tant que cet Arnaud fonctionnera chez moi, je ne resterai pas ici. Allons, adieu, je me sauve...

La canne en main, il gagna la plaine par le chemin de l'église et le sentier des Aubépines.

A midi, il dîna au moulin. Le soir, à cinq heures, il n'était pas encore rentré lorsque, les enfants piaillant déjà sur la place, Arnaud sortit de l'école. Celui-ci coquet, frémissant des charmes de sa jeunesse, ne se détourna pas une seconde vers la maison des Potter. Léopold le vit, de son magasin, traverser la terrasse, descendre l'escalier fruste des remparts. Pourquoi choisissait-il, de préférence, pour retourner à Marennes, le chemin bas conduisant chez Barrière?

Le chemin, par ces soirs d'automne, étincelait d'or délicat, en sa robe grise poudrée de sable... Il avait l'air de se cacher entre ses murs ou ses talus; mais, curieux, il regardait l'immense plaine, à droite, presque au-delà de l'Hérault, vers la butte de Saint-Antoine aux rocailles sanglantes; à gauche, de l'autre côté du chemin de fer, les deux grandes routes animées de charrettes. Des travailleurs rentraient à la ville, la plupart en carriole, quelques-uns à pied, parlant à leurs ânes dont les corbeilles, vides le matin, portaient bien en ordre, des fagots de bois et souvent des légumes ou des fruits, maraudés tout le long de la route.

Arnaud marchait sur le chemin désert, au rythme de sa canne, avec une importance de monsieur. Il était fier d'avoir, fils de tâcherons sans ressources, gagné si aisément sa journée. Songeant aux Barrière, dont le patron le choyait depuis ses débuts à Rocas, il s'embellissait encore d'espérances.

Le chemin s'insinuait maintenant vers des jardins, dont les grands murs ramassaient de l'ombre. Sur la gauche, Barrière, arrosait sa luzerne, ce soir. En cordial, la main tendue, il appela l'instituteur au passage.

— Où allez vous si vite? Entrez donc!

Arnaud suivit Barrière le long de la luzerne, ensuite par un sentier dur, entre des carrés de salades. Dès qu'ils furent sortis des arbres du puits à roue, la nuit parut subitement se répandre sur la terre. L'allée se dirigeait, large et droite, vers la maison pâle, éclairée d'une lampe.

— Etes-vous toujours content du hameau? demanda Barrière. Je sais qu'il vous accueille avec plaisir. C'est de bon augure pour nos élections.

— Je suis très content, répondit Arnaud.

Il remarqua que, dès le seuil de la maison, Barrière se taisait sur le chapitre de la politique. C'était la solide maison de paysans citadins, fleurant la pierre blanche de Beaucaire, tous les coins occupés par les objets de ménage ou les parures qu'on lui apportait depuis si longtemps. Le vestibule ne recevait un peu de clarté qu'à travers le rideau de la cuisine. A gauche, le salon, où l'on mangeait les jours de fête, s'encombrait de vieux meubles, dont quelques-uns traînaient sur des fauteuils ou sut le carreau.

Ils entrèrent dans le salon où Jeanne feuilletait un livre d'images, sur la grande table Louis XIII, dans le rond lumineux de la lampe. Arnaud ôta son chapeau bien bas, multiplia ses révérences d'homme du monde, demandant à Jeanne si elle ne monterait pas un de ces après-midi à Rocas le voir en fonction dans son école. Jeanne le détestait, à cause de ses familiarités dans sa maison, de ses flatteries auprès de son père. Cette fois, devant une telle hardiesse, elle feignit de n'avoir pas entendu. Il s'assit néanmoins, auprès d'elle, tout à son aise, en parlant de lui, de sa rude montagne assombrie de superstitions, de la plaine si douce où les enfants s'instruisent avec autant de facilité que le sol des cultures y boit le soleil et la rosée. Jeanne, agacée par tant de présomption, l'interrompit :

— Je sais quelqu'un qui pourrait aussi être instituteur, mais qui, pour ne pas abandonner son hameau, diffère jusqu'à nouvel ordre sa demande d'emploi.

— Qui donc?

— Léopold Potter.

Barrière, alarmé que Jeanne, par sa mauvaise humeur, ne troublât la cordialité de cette réunion familiale, frappa brusquement dans ses mains et debout commanda du muscat. Dans sa maison, quand il y avait un étranger, il ne s'occupait jamais du ménage. Caroline accourut à son appel, portant une bouteille poudreuse, et Jeanne servit les verres de cristal sur un plateau de cuivre repoussé. L'on trinqua sans façon à la santé de tous, et Barrière avec enthousiasme, le verre haut, ajouta :

— Je bois aussi à nos élections municipales!

Jeanne à cette allusion agressive contre les Potter, rougit de colère. Pour la dérider, pour la séduire, Jacques Arnaud s'appliqua, dans un besoin d'espièglerie et de vanité, à dessiner du geste et de la voix la caricature des hommes qu'il avait cependant le plus à ménager : le maire Bringuier, sa nonchalante bedaine, ses bajoues de poète des meurt-de-faim; l'inspecteur d'Académie Coulazou, de belle taille et bien portant, blanchi sous le harnais, discret, précautionneux; le directeur de l'école laïque de Marennes, blême, un peu bouffi, grasseyant l'accent pointu de Paris, quoiqu'il n'eût jamais quitté l'Hérault. On riait aux éclats devant ses grimaces d'écolier, Jeanne elle-même avec d'autant plus de franchise qu'Arnaud ne raillait que les ennemis de Potter.

Au moment de partir, il tendit la main à chacun de ses hôtes, en saluant d'une révérence, et Jeanne, qui souriait encore, répondit poliment à sa galanterie. Barrière l'accompagna dans la cour, vers la porte aux deux battants toujours étalés; mais comme il entamait un prône sur l'insuffisance probable de Bringuier pendant les élections, Arnaud, non sans effroi, s'esquiva précipitamment par le chemin des vignes.

Dans la nuit du faubourg, une lanterne de la gare montrait seule sa lumière. En ville, on achevait à peine d'allumer les becs de gaz, de rares ménagères circulaient dans les rues, très vite, ayant horreur du silence.

(à suivre)